

DOSSIER DE CANDIDATURE INSTRUCTIONS ET STRUCTURE DE FICHIER NUMÉRIQUE

Pour assurer que la demande du candidat soit traitée efficacement, il est essentiel que la documentation à l’appui soit soumise de manière claire et sans ambiguïté, ce qui sinon, pourrait retarder la certification. Ces instructions présentent certaines spécificités afin d’éviter que le Panel international de certification des hydrographes de l’AATC (PICH AATC) n’ait à utiliser des ressources supplémentaires lors de l’examen de la demande du candidat et de la documentation à l’appui. Veuillez lire le Manuel du candidat CICH AATC et vous référer aux autres instructions du PICH AATC lors de la préparation des formulaires SICH AATC.

Veuillez noter : Toute la documentation doit être fournie sous forme numérique soit par courriel ou par un service de dossier au registraire de l’AATC à registrar@acsl-aatc.ca .

A. INSTRUCTIONS POUR LES POSTULANTS DE NIVEAUX 1 ET 2

Les instructions pour les candidats au niveau exécutif (HEC) se trouvent à la fin.

Lettre d’accompagnement

Une lettre d’accompagnement devrait être incluse pour fournir un contexte général à la demande soumise et à la documentation à l’appui. En particulier, si la demande du candidat n’est pas simple et que le candidat demande des équivalences de cours maritimes, des exemptions, une marge de manœuvre avec les exigences d’expérience, des particularités au niveau du rapport du projet ou tout autre événement que le candidat croit unique.

Si le candidat a déjà soumis un Rapport de projet/Demande d’approbation, la date d’approbation et toute documentation appuyant son approbation doivent être mentionnées dans la lettre d’accompagnement. D’une autre manière, si le candidat soumet un Rapport de projet — Demande d’approbation avec la demande, ceci devrait être indiqué.

Dossier de candidature — Formulaire

De manière générale, on s’attend à ce que le candidat dispose de toutes les pièces justificatives à remettre avant la soumission de la demande. Cependant, n’hésitez pas à communiquer avec le registraire de l’Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) au 613-723-9200 ou registrar@acsl-aatc.ca pour discuter de la situation particulière de votre candidature.

Si le candidat choisit « Autre » comme type de candidature, il doit s’assurer de décrire quelle autre catégorie il désire utiliser lors de la soumission d’une demande. Par exemple, pour le niveau 1, ceci pourrait être la certification BSc ou le certificat d’achèvement CCEAG et, pour le niveau 2, un diplôme ou un certificat en arpentage.

Si le candidat ne possède aucune de ces qualifications universitaires, mais qu’il croit que sa formation a atteint l’un des niveaux académiques énoncés ci-dessus ou mieux, il doit indiquer ces qualifications. Toutefois, il incombe au candidat de discuter et de décrire comment sa formation et son apprentissage universitaire sont égaux ou supérieurs à ceux indiqués dans le formulaire de demande actuel ou le diagramme du SICH AATC inclus avec la lettre d’accompagnement.

L’information financière fournie sur le formulaire ne sera disponible qu’au personnel de l’AATC et ne sera pas transmise au PICH AATC.

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Structure de fichier numérique

Le nombre de fichiers numériques fournis en appui pour chaque demande devrait être considérable. Conséquemment, le PICH AATC s'attend à ce que le candidat adopte la structure de fichiers numériques suivante.

Le nom du dossier principal serait « Nom du candidat », par exemple, Candidat Lefebvre.

Les sous-dossiers sous le dossier Candidat Lefebvre seraient les suivants :

1. Demande
2. Cours maritimes ou équivalences
3. Formulaire d'exemption
4. Inscriptions au journal d'expérience
5. Rapport de projet

Afin de pouvoir suivre les différents fichiers pour chaque candidat, les noms de fichiers des sous-dossiers utiliseraient le format suivant : Année —Nom —Description —Date (jour et mois) ou Période, comme indiqué dans les exemples ci-dessous. N'oubliez pas que toutes les copies des documents doivent être notariées (sauf autre indication), et non des photocopies du document original.

Structure de fichier numérique — 1. Demande

Consultez les documents pertinents suivants :

SICH AATC—Dossier de candidature — Instructions et structure de fichier numérique (ce document)

SICH —Dossier de candidature — Formulaire

SICH —Dossier de candidature — Liste de contrôle

Si le candidat souhaite payer par carte de crédit, rendez-vous sur le système de paiement sécurisé de l'AATC au : <https://www.acls-aatc.ca/fr/produit/paiement-de-facture-ou-de-cotisation/> (indiquez « SICH AATC » en un mot au lieu d'un numéro de facture). Si vous payez par chèque, un formulaire rempli et signé doit être inclus dans le courrier, ainsi qu'une copie numérisée avec la documentation numérique.

La demande de candidature —La liste de contrôle est fournie afin que le PICH AATC puisse facilement apprécier les antécédents du candidat. Dans l'en-tête, le candidat doit inscrire le nom de famille du candidat ; le niveau (1 ou 2) auquel le candidat souhaite être évalué ; et la formation universitaire déjà atteinte par le candidat (catégorie A, catégorie B, arpenteur des terres du Canada [ATC] ou autre). Veuillez cocher les cases appropriées et n'oubliez pas d'indiquer le nombre total d'entrées de journal de bord distinctes.

En général, les fichiers suivants doivent au moins être inclus dans ce sous-dossier :

- Numérisation du formulaire de demande de candidature dûment rempli et signé
- Numérisation de la demande de candidature remplie – Liste de contrôle
- Numérisation de la lettre d'accompagnement
- Copies des attestations de formation (universitaire ou collégiale) du candidat
- CV à jour
- Toute autre documentation exigée dans la demande — Liste de contrôle

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Dans l'exemple ci-dessous, le candidat Lefebvre était diplômé de l'Université Laval (XXX), mais sans être un arpenteur des terres du Canada (ATC). Conséquemment, le candidat Lefebvre devrait fournir au moins les documents suivants selon la convention suivante :

1987 – Lefebvre – Laval BSc ing. — Diplôme – xx juil.
1987 — Lefebvre — Laval BSc ing. – Notes – xx juin
1987 – Lefebvre – Laval Bsc ing. – Guide de cours – 1983 - 1987
2016 —Lefebvre —Dossier de candidature —Formulaire —xx nov.
2016 —Lefebvre —Dossier de candidature —Liste de contrôle —xx nov.
2016 — Lefebvre — Lettre d'accompagnement — xx nov.
2016 — Lefebvre — CV — xx nov.

Typiquement, un manuel ou guide de cours tel que celui mentionné ci-dessus fournira des descriptions détaillées des cours et des matières, ainsi que les heures de classe et de laboratoire et les conditions préalables associées, comme requis dans le formulaire de demande du PCHC. Si ce n'est pas le cas, il incombe au candidat de fournir cette information également.

Pour un tel guide de cours ou document similaire, dans ce cas particulier, toutes les pages n'auront pas à être notariées en raison du coût potentiel pour le candidat, mais les premières et les dernières pages au moins devront être notariées. Toutefois, si le candidat peut fournir une copie du courrier électronique de l'établissement d'apprentissage académique avec le manuel ou document semblable à celui-ci, ceci suffira. Sinon, si le candidat peut fournir un lien Web vers le manuel référencé ou document similaire qui date de l'époque à laquelle le candidat fréquentait l'établissement d'apprentissage universitaire (pas seulement la version actuelle), ceci suffira également. Ces détails devraient être décrits dans la lettre d'accompagnement.

Si le candidat est titulaire d'un baccalauréat canadien en arpentage, le registraire de l'AATC vérifiera auprès de l'établissement approprié que le diplôme a été décerné au candidat respectif.

De plus, si le candidat possède des diplômes universitaires étrangers, le candidat fournira un rapport d'évaluation des diplômes internationaux (de base) (voir <http://www.canalliance.org/>) dont l'original doit être envoyé directement au Registraire de l'AATC. Le registraire de l'AATC examinera le rapport d'évaluation des diplômes internationaux et informera le candidat si une formation complémentaire via le CCEAG est nécessaire.

Structure de fichier numérique — 2. Cours maritimes ou équivalences

Consultez le document pertinent suivant :
SICH AATC —Cours maritimes ou équivalences

Pour les trois (3) cours de marine, insérez les images des documents du candidat dans le formulaire cours maritimes ou équivalences du SICH AATC sous « Explications du candidat » pour chaque cours maritime. Si le candidat a exactement la même formation que celle spécifiée dans le formulaire de demande du SICH, cette étape devrait être simple.

Si le candidat possède une formation similaire pour un ou plusieurs cours maritimes, le candidat doit fournir l'explication écrite nécessaire avec la documentation à l'appui sous les « Explications du candidat » respectives pour chaque cours maritime. Toute copie incluse avec le formulaire SICH AATC devra être notariée. Par conséquent, il ne devrait pas être nécessaire de fournir d'autres documents, à l'exception de la numérisation du formulaire de cours maritimes ou équivalences du SICH AATC notarié.

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Par conséquent, le candidat Lefebvre devrait fournir le document suivant en utilisant la convention de dénomination de fichier :

2016 — Lefebvre — Cours maritimes ou équivalences - xx nov.

Le candidat peut avoir une autre formation en matière de sécurité maritime, mais à moins qu'elle ne soit liée à une demande d'équivalence en cours maritimes du SICH AATC, il ne devrait pas l'inclure dans la soumission. Si une telle formation en sécurité maritime est liée à une demande d'équivalence de cours maritimes du PCHC, elle devrait déjà être incluse dans « 2016 — Lefebvre — Cours maritimes ou équivalences - xx nov. » et, conséquemment, des copies supplémentaires n'ont pas à être fournies.

Structure de fichier numérique — 3. Demandes d'exemption

Consultez le document pertinents suivants :
SICH AATC — Questionnaire d'auto-évaluation

Pour chaque exemption demandée, le candidat doit créer un sous-dossier distinct dans lequel seuls les documents justificatifs pertinents à cette demande d'exemption spécifique sont liés. Chaque demande d'exemption pour un sujet du CCEAG sera examinée séparément. Par conséquent, il appartient au candidat de fournir les documents justificatifs nécessaires qui devraient figurer dans un sous-dossier spécifique lié uniquement à ce sujet du CCEAG. Ceci pourrait créer des doublons dans les différents sous-dossiers, mais cela ne peut pas être évité.

Par exemple, ce dossier pourrait présenter la structure de fichiers suivante :

- 3.1 – SICH AATC Questionnaire d'auto-évaluation
- 3.2 - Exemption CCEAG — C1
- 3.3 – Exemption CCEAG — C2
- 3.4 – Exemption CCEAG — C4
- 3.5 – Exemption CCEAG — C5
- 3.6 – Exemption CCEAG — C6
- 3.7 – Exemption CCEAG — C7
- 3.8 – Exemption CCEAG — C12
- 3.9 – Exemption CCEAG — E2

La demande d'exemption ne concerne que les cas où le candidat n'est pas déjà exempté d'un ou de plusieurs de ces sujets particuliers du CCEAG. Actuellement, il n'y a pas d'exemption pour le sujet E2 - Arpentage hydrographique avancé et ceci servira d'exemple pour ce cas.

Le questionnaire d'auto-évaluation SICH AATC est très détaillé pour assurer que le candidat a effectivement une formation suffisante pour être autorisé à demander une exemption pour l'examen E2. Il incombe au candidat de s'assurer que toutes les informations pertinentes sont incluses autant que possible et que les informations sont présentées dans les tableaux du formulaire de demande d'exemption de manière claire et sans ambiguïté.

Comme précédemment, pour un tel guide de cours ou document similaire, dans ce cas particulier, toutes les pages n'auront pas à être notariées en raison du coût potentiel pour le candidat, mais les premières et les dernières pages au moins devront être notariées. Toutefois, si le candidat peut fournir une copie du courrier électronique de l'établissement d'apprentissage académique avec le manuel ou document semblable à celui-ci, ceci suffira. Sinon, si le candidat peut fournir un lien Web vers le manuel référencé ou document similaire qui date de l'époque à laquelle le candidat fréquentait

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

l'établissement d'apprentissage universitaire (pas seulement la version actuelle), ceci suffira également. Ces détails devraient être décrits dans la lettre d'accompagnement.

Ainsi, ce dossier et les fichiers y étant associés devraient être structurés comme suit :

3 — Demandes d'exemption SICH AATC

3.1 – SICH AATC Questionnaire d'auto-évaluation

3.2 – Exemption CCEAG – E2

1987 —Lefebvre —Laval Bsc ing. Manuel —Arpentage hydrographique

1988 — Lefebvre — Cours - CAP GPS cours abrégé - 2 au 3 octobre

2003 — Lefebvre — Séminaire — AATC Arpentage hydrographique — 5 au 6 mai

2008 — Lefebvre — Cours — University of York, Lassonde School of Engineering, Hydrography — 15 sept. au 27 nov.

2011 – Lefebvre – Travail – Levés pré et post dragage – Hydro International

2016 — Lefebvre — PCHC demande d'exemption — E2 — xx nov.

Structure de fichier numérique — 4. Inscriptions au journal d'expérience

Consultez les documents pertinents suivants :

SICH AATC —Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière — Instructions

SICH AATC —Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière — Résumé

SICH AATC —Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière

N'oubliez pas que les entrées du journal d'expérience ne devraient être que pour la période requise de 2, 3 ou 5 ans, comme indiqué sur l'organigramme du SICH AATC, à partir du moment de la soumission de la demande au PICH AATC. L'expérience antérieure à ces périodes n'est généralement pas pertinente pour l'évaluation de l'expérience du candidat et ne doit pas être incluse. S'il y a lieu d'inclure de telles entrées dans le journal d'expérience, le candidat doit en expliquer la (les) raison (s) dans la lettre d'accompagnement, mais toute expérience acquise plus de deux (2) années au-delà de la période requise [par exemple 4, 6 et 7 ans respectivement] ne sera pas acceptée.

Les deux pages d'inscriptions au journal d'expérience devraient être signées et un timbre d'entreprise (ou similaire) apposé à chaque page. Ne regroupez pas les entrées du journal d'expérience dans des documents de plusieurs pages. Gardez distincte chaque inscription de journal de deux pages.

Généralement, la liste dans le Journal d'expérience hydrographique et extracôtière du PCHC — Résumé, devrait refléter les fichiers que Lefebvre devrait fournir en utilisant la convention de dénomination de fichiers suivante :

2014 – Lefebvre – Journal – Sydney Dredging – 5 mai au 15 août

2014 – Lefebvre – Journal – Sydney Dredging – 12 sept. au 3 déc.

2015 – Lefebvre – Journal – Port de Vancouver – 24 nov. au 7 janv.

2016 – Lefebvre – Journal – Port de Vancouver – 27 févr. au 11 nov.

2016 —Lefebvre —Journal —Résumé —xx nov.

Structure de fichier numérique — 5. Rapports de projets

Consultez les documents pertinents suivants :

SICH AATC —Rapport de projet — Lignes directrices de soumission

SICH AATC —Rapport de projet — Demande d'approbation

SICH AATC —Rapports de projet — Les demandes d'approbation DOIVENT être soumise et approuvée par le PICH AATC avant que le candidat ne présente les rapports de projet finaux. Le

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

choix de rapports de projets appropriés est la responsabilité du candidat. Les rapports de projet doivent démontrer de bons processus techniques et administratifs, en plus de démontrer que le candidat peut exercer un jugement critique. Par conséquent, le PICH AATC recherche des rapports de projets axés sur des analyses robustes et non pas seulement une récitation des détails techniques et des résultats.

Lors de la soumission d'une demande d'approbation de rapports de projets, le candidat devrait utiliser cette occasion pour discuter de toutes questions qui définiraient l'unicité des projets. Le PICH AATC pourrait indiquer où d'autres informations et/ou analyses pourraient figurer dans les rapports de projets, s'il existe une incertitude ou un manque de clarté dans les documents fournis par le candidat.

SICH AATC —Rapports de projets — Les directives de soumission devraient fournir des instructions suffisantes au candidat. Notez que la disposition suggérée dans la grille d'attribution de notes de ces documents peut être modifiée pour assurer que les éléments particuliers des rapports de projets du candidat sont discutés. Par exemple, il peut y avoir des graphiques, des plans ou des croquis associés aux projets particuliers. Cependant, il pourrait y avoir d'autres éléments que le candidat devrait soulever, ou le candidat pourrait fournir une discussion plus approfondie et une analyse des sections déjà présentées.

Une fois les rapports de projets finaux soumis, le PICH AATC considérera que l'information contenue dans les rapports de projets sont confidentielle, notamment en ce qui concerne la composante d'analyse critique du projet du rapport de projet.

Par conséquent, le candidat Lefebvre devrait fournir les documents suivants en utilisant la convention de dénomination de fichier suivante :

2016 —Lefebvre —Rapports de projets —Demandes d'approbation —xx oct.

2016 —Lefebvre —Rapports de projet s—Lettre d'approbation PICH AATC —xx nov.

2016 — Lefebvre — Rapports de projets — « Titres des projets » — xx nov.

Exemple de structure de fichier

- Candidate _____
 1. Demande
 2. Cours maritimes ou équivalents
 3. Demandes d'exemption SICH AATC
 - 3.1 Exemption CCEAG – E2
 4. Journal d'expérience
 5. Rapports de projets
 6. Annexes

Affirmation solennelle

Selon le Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada, les « membres » sont définis comme les membres de l'AATC, les titulaires de brevet d'ATC, les titulaires de permis et les titulaires de licence qui sont tous tenus de respecter le code de déontologie de l'AATC énoncé dans le Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada. Si la personne n'est pas un « membre », le candidat est tenu de respecter le code de déontologie du SICH AATC et de remplir le formulaire d'affirmation solennelle du SICH AATC, y compris la notarisation appropriée, une fois que le candidat a été approuvé par le PICH AATC.

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Ce formulaire sera fourni à un candidat retenu qui n'est pas titulaire d'un brevet d'ATC par le registraire de l'AATC au moment opportun.

B. INSTRUCTIONS POUR POSTULANTS POUR LE NIVEAU EXÉCUTIF (HEC)

Lettre d'accompagnement

Une lettre d'accompagnement devrait être incluse pour fournir un contexte général à la demande soumise et à la documentation à l'appui. En particulier, si la demande du candidat n'est pas simple.

Dossier de candidature — Formulaire

De manière générale, on s'attend à ce que le candidat dispose de toutes les pièces justificatives à remettre avant la soumission de la demande. Cependant, n'hésitez pas à communiquer avec le registraire de l'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC) au 613-723-9200 ou registrar@acis-aatc.ca pour discuter de la situation particulière de votre candidature.

Si le candidat choisit « Autre » comme type de candidature, il doit s'assurer de décrire quelle autre catégorie il désire utiliser lors de la soumission d'une demande. Par exemple, ceci pourrait être la certification BSc ou le certificat d'achèvement CCEAG, un diplôme ou un certificat en arpentage.

Si le candidat ne possède aucune de ces qualifications universitaires, mais qu'il croit que sa formation a atteint l'un des niveaux académiques énoncés ci-dessus ou mieux, il doit indiquer ces qualifications. Toutefois, il incombe au candidat de discuter et de décrire comment sa formation et son apprentissage universitaire sont égaux ou supérieurs à ceux indiqués dans le formulaire de demande actuel ou le diagramme du SICH AATC inclus avec la lettre d'accompagnement.

L'information financière fournie sur le formulaire ne sera disponible qu'au personnel de l'AATC et ne sera pas transmise au PICH AATC.

Structure de fichier numérique

Le nombre de fichiers numériques fournis en appui pour chaque demande devrait être considérable. Conséquemment, le PICH AATC s'attend à ce que le candidat adopte la structure de fichiers numériques suivante.

Le nom du dossier principal serait « Nom du candidat », par exemple, Candidat Lefebvre.

Les sous-dossiers sous le dossier Candidat Lefebvre seraient les suivants :

1. Demande
2. Lettres de référence
3. Inscriptions au journal d'expérience
4. Preuve de gestion de haut niveau
5. Preuve de rencontrer les critères de perfectionnement professionnel continue du SICH AATC

Afin de pouvoir suivre les différents fichiers pour chaque candidat, les noms de fichiers des sous-dossiers utiliseraient le format suivant : Année —Nom —Description —Date (jour et mois) ou Période, comme indiqué dans les exemples ci-dessous. N'oubliez pas que toutes les copies des documents doivent être notariées (sauf autre indication), et non des photocopies du document original.

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Structure de fichier numérique — 1. Demande

Consultez les documents pertinents suivants :

SICH AATC—Dossier de candidature — Instructions et structure de fichier numérique (ce document)

SICH —Dossier de candidature — Formulaire

SICH —Dossier de candidature — Liste de contrôle

Si le candidat souhaite payer par carte de crédit, rendez-vous sur le système de paiement sécurisé de l'AATC au : <https://www.acls-aatc.ca/fr/produit/paiement-de-facture-ou-de-cotisation/> (indiquez « SICH AATC » en un mot au lieu d'un numéro de facture). Si vous payez par chèque, un formulaire rempli et signé doit être inclus dans le courrier, ainsi qu'une copie numérisée avec la documentation numérique.

La demande de candidature —La liste de contrôle est fournie afin que le SICH AATC puisse facilement apprécier les antécédents du candidat. Dans l'en-tête, le candidat doit inscrire le nom de famille du candidat ; le niveau (Exécutif) ; et la formation universitaire déjà atteinte par le candidat (catégorie A, catégorie B, arpenteur des terres du Canada [ATC] ou autre). Veuillez cocher les cases appropriées et n'oubliez pas d'indiquer le nombre total d'entrées de journal de bord distinctes.

En général, les fichiers suivants doivent au moins être inclus dans ce sous-dossier :

- Numérisation du formulaire de demande de candidature dûment rempli et signé
- Numérisation de la demande de candidature remplie – Liste de contrôle
- Numérisation de la lettre d'accompagnement
- Copies des attestations de formation (universitaire ou collégiale) du candidat
- CV à jour
- Toute autre documentation exigée dans la demande — Liste de contrôle

Dans l'exemple ci-dessous, le candidat Lefebvre était diplômé de l'Université Laval (XXX), mais sans être un arpenteur des terres du Canada (ATC). Conséquemment, le candidat Lefebvre devrait fournir au moins les documents suivants selon la convention suivante :

1987 – Lefebvre – Laval BSc ing. — Diplôme – xx juil.

1987 — Lefebvre — Laval BSc ing. – Notes – xx juin

1987 – Lefebvre – Laval Bsc ing. – Guide de cours – 1983 - 1987

2016 —Lefebvre —Dossier de candidature —Formulaire —xx nov.

2016 —Lefebvre —Dossier de candidature —Liste de contrôle —xx nov.

2016 — Lefebvre — Lettre d'accompagnement — xx nov.

2016 — Lefebvre — CV — xx nov.

Si le candidat est titulaire d'un baccalauréat canadien en arpentage, le registraire de l'AATC vérifiera auprès de l'établissement approprié que le diplôme a été décerné au candidat respectif.

De plus, si le candidat possède des diplômes universitaires étrangers, le candidat fournira un rapport d'évaluation des diplômes internationaux (de base) (voir <http://www.canalliance.org/>) dont l'original doit être envoyé directement au Registraire de l'AATC. Le registraire de l'AATC examinera le rapport d'évaluation des diplômes internationaux et informera le candidat si une formation complémentaire via le CCEAG est nécessaire.

SICH AATC – Formulaire de candidature — Instructions et structure de fichiers numériques

Structure de fichier numérique — 2. Lettres de référence

Le candidat est tenu de fournir deux lettres de référence démontrant qu'il a atteint un haut niveau de responsabilité.

Structure de fichier numérique — 3. Inscriptions au journal d'expérience

Consultez les documents pertinents suivants :

SICH AATC — Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière exécutif — Instructions

SICH AATC — Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière exécutif — Résumé

SICH AATC — Journal de l'expérience hydrographique et extracôtière exécutif

N'oubliez pas que les entrées du journal d'expérience ne devraient être que pour la période requise de 2, 3 ou 5 ans, comme indiqué sur l'organigramme du SICH AATC, à partir du moment de la soumission de la demande au SICH AATC. L'expérience antérieure à ces périodes n'est généralement pas pertinente pour l'évaluation de l'expérience du candidat et ne doit pas être incluse. S'il y a lieu d'inclure de telles entrées dans le journal d'expérience, le candidat doit en expliquer la (les) raison (s) dans la lettre d'accompagnement, mais toute expérience acquise plus de deux (2) années au-delà de la période requise [par exemple 4, 6 et 7 ans respectivement] ne sera pas acceptée.

Les deux pages d'inscriptions au journal d'expérience devraient être signées et un timbre d'entreprise (ou similaire) apposé à chaque page. Ne regroupez pas les entrées du journal d'expérience dans des documents de plusieurs pages. Gardez distincte chaque inscription de journal de deux pages.

Généralement, la liste dans le Journal d'expérience hydrographique et extracôtière exécutif du SICH AATC — Résumé, devrait refléter les fichiers que Lefebvre devrait fournir en utilisant la convention de dénomination de fichiers suivante :

2014 – Lefebvre – Journal – Sydney Dredging – 5 mai au 15 août

2014 – Lefebvre – Journal – Sydney Dredging – 12 sept. au 3 déc.

2015 – Lefebvre – Journal – Port de Vancouver – 24 nov. au 7 janv.

2016 – Lefebvre – Journal – Port de Vancouver – 27 févr. au 11 nov.

2016 —Lefebvre —Journal —Résumé —xx nov.

Structure de fichier numérique — 4. Preuve de gestion de haut niveau

Le candidat est tenu de fournir la preuve de responsabilités de gestion de haut niveau telles que :

- Charte de projet
- Instructions de terrain
- Élaboration de politiques
- Élaboration de normes
- Preuve de présidence de comités nationaux ou internationaux
- Articles, publications

Des copies de ces preuves doivent donc être entrées dans ce dossier numérique.

Structure de fichier numérique — 5. Preuve de rencontrer les critères de perfectionnement professionnel continue du SICH AATC

Le candidat doit démontrer qu'il a cumulé au moins 45 heures de développement professionnel continu (DPC) pertinent au cours des 3 dernières années à compter de la date de candidature.

Exemple de structure de fichier

- Candidate _____
 1. Demande
 2. Lettres de référence
 3. Inscriptions au journal d'expérience
 4. Gestion de haut niveau
 5. PPC

Affirmation solennelle

Selon le Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada, les « membres » sont définis comme les membres de l'AATC, les titulaires de brevet d'ATC, les titulaires de permis et les titulaires de licence qui sont tous tenus de respecter le code de déontologie de l'AATC énoncé dans le Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada. Si la personne n'est pas un « membre », le candidat est tenu de respecter le code de déontologie du SIHC AATC et de remplir le formulaire d'affirmation solennelle du SIHC AATC, y compris la notarisation appropriée, une fois que le candidat a été approuvé par le PIHC AATC.

Ce formulaire sera fourni à un candidat retenu qui n'est pas titulaire d'un brevet d'ATC par le registraire de l'AATC au moment opportun.